

Prévention spécialisée : les élus communistes en désaccord avec la baisse des budgets alloués.

Communiqué de Jean-Louis Jégaden,
Président du Groupe communiste au Conseil Général

Lors du vote du budget, des décisions financières nous ont amené à nous abstenir. C'est le cas notamment pour celui alloué aux associations de prévention spécialisée, qui est divisé par deux. Pour les associations qui œuvrent au quotidien auprès des seino-marins les plus en difficulté, cette nouvelle est un coup de massue. Réduire ainsi le budget, ce serait aller vers de multiples licenciements dans les différentes structures et vers une réduction significative de l'aide apportée à la population.

Nous constatons pourtant que la situation économique et sociale des seino-marins ne s'est pas améliorée ces derniers mois, surtout dans les quartiers sensibles, fortement touchés par la crise. Les besoins en matière de prévention spécialisée se sont plutôt accrus.

A l'occasion des rencontres qui ont eu lieu entre notre groupe et les présidents des associations, ainsi qu'au moment du débat budgétaire, nous avons exprimé fortement notre désaccord avec cette décision, prise unilatéralement et uniquement pour des raisons financières.

Nous partageons l'incompréhension des salariés et des responsables associatifs, et leur volonté de voir la situation se débloquer. Nous soutenons leur mobilisation en faveur d'une décision de modification budgétaire, ainsi que la demande de table ronde réunissant les différents acteurs concernés.

Cette décision, complètement injuste, doit en effet être corrigée. Au moment où des rencontres ont lieu avec le Département pour examiner les situations individuelles des associations, nous restons extrêmement attentifs aux réponses qui seront apportées aux sollicitations de celles-ci.

De façon générale, les politiques de solidarités développées par le Département ne doivent pas être les variables d'ajustement de l'austérité nationale et d'un budget départemental en souffrance. Nous soutenons un choix alternatif : prendre les mesures nécessaires localement et nationalement pour desserrer l'étau de l'austérité, et donner de nouvelles ressources aux Départements afin de leur permettre de conduire à bien leurs missions.

Le 21 janvier 2013